



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira

LUNDI 16 DECEMBRE 2024 à 19h

« MAIRIE salle du Conseil »

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 25 Novembre 2024 ;

DECISION

- Avenant au marché public à procédure adaptée « marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'école » ;
- Avenant au marché public à procédure adaptée « travaux de désimperméabilisation de la cour de l'école » ;

DELIBERATIONS

❖ **PERSONNEL**

- Recrutement d'un poste permanent à temps non complet d'agent technique d'entretien ;

❖ **FINANCES**

- Modification de l'entente intercommunale entre les communes de DUINGT, ENTREVERNES, LESCHAUX, SAINT-EUSTACHE, SAINT-JORIOZ et SEVRIER ;
- Décision modificative n°1 virement du compte 2184 au 27638 pour 300.00 € ;

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ROLLIN

